



ÉLAN COMMUN CREA NOUVELLE AQUITAINE - LIMOGES – 28 NOVEMBRE 2024 DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la Directrice Régionale,
Monsieur le Vice-Président,
Mesdames et Messieurs les membres du CREA de Nouvelle-Aquitaine,

Trois jours de carence sous prétexte d'un absentéisme fantasmé

370 euros, c'est la somme que perdra Claire, professeure principale, sur son salaire si, lors d'une épidémie de grippe, un élève ou un collègue lui transmet le virus, l'empêchant de venir au lycée pendant au moins trois jours.

120 euros, c'est ce que perdra Hélène, AESH, sur son salaire de 900 euros, car elle est à temps partiel et aura attrapé une sinusite, ne pouvant pas décentement rester dans la salle à côté de Mathis élève fragile qu'elle suit.

500 euros c'est ce que perdra Christophe, prof d'EPS, en fin de carrière qui se sera coincé le dos.

230 euros c'est ce que perdra Sandrine, gestionnaire, que le médecin aura arrêtée parce qu'elle s'occupe de son père malade, que le rythme qui lui est imposé au travail devient difficilement supportable et qu'elle est proche d'exploser.

"Toute ressemblance avec des personnages existants ne serait absolument fortuite"

Les trois jours de carence et la diminution de la prise en charge des salaires de 100% à 90% pour les arrêts maladies, représentent une injure au travail et à l'engagement de tous ces fonctionnaires, une injustice par leur inefficacité et les personnes visées, une réelle diminution de salaire nette annuelle pour les personnels les plus fragiles dont vous avez la responsabilité et enfin un risque quand en quelques jours certains seront mis en difficulté financière ne leur laisserons pas d'autres d'autre choix que de se présenter au travail malgré leur problème de santé avec toutes les conséquences que cela pourrait avoir. Ajoutons que cette réforme impactera particulièrement les femmes.

C'est inacceptable !

Une privatisation de la santé qui ne dit pas son nom...

En parallèle de ce mépris, 42 000 agent·es agent.es du Ministère de l'Agriculture, se voient imposer une protection sociale complémentaire livrée à un prestataire privé, fonds de pension américain, sans aucune garantie véritable de confidentialité des données médicales.

Notre santé est ainsi confiée à des entreprises capitalistiques au détriment de la Sécurité Sociale et du régime spécial des fonctionnaires pour un coût jugé plus important que ce que les agents payaient précédemment et ceci malgré l'apport du ministère, avec un panier de soin moins satisfaisant.

L'Élan Commun l'a dit lorsqu'il a refusé de signer le protocole ministériel, et le dit de nouveau : la manière dont est gérée la PSC est une gabegie pour les personnels et pour le ministère. À ce prix-là, elle ne sera pas une avancée pour une grande partie des agent.es, mais représente au contraire une nouvelle entaille à notre modèle social en financiarisation de la protection sociale de ceux qui ont un emploi.

Cela sera aussi une question pour les budgets de nos établissements. Le surcoût a-t-il été évalué ? Le ministère a-t-il prévu une compensation ?

Moins de moyens pour l'enseignement agricole

Dans un contexte où l'inflation n'a pas été compensée,

- où les infirmières de l'EAP sont toujours désavantagées par rapport à leurs collègues de l'Éducation nationale,
 - où l'inclusion des élèves porteurs de handicap s'appuie sur la précarisation des personnes dédiées à leur accompagnement,
 - où la seule perspective d'amélioration des revenus pour les enseignants pousse ces derniers à prendre des PACTEs qui détricotent nos droits collectifs qui assurent pourtant la qualité de notre travail auprès des apprenants,
 - où le recrutement de personnels qualifiés en adéquation avec les missions supports ou devant les élèves est de plus en plus difficile,
 - où le ministère continue de déconcentrer beaucoup trop de procédures sur les personnels administratifs de nos EPL,
 - où les subventions pour le fonctionnement des EPL se contracte,
 - où ce même ministère laisse les collègues de Bac Pro laboratoire sans information sur le devenir de leur formation et sans perspectives d'évolution,
- ... **le ministère prévoit un budget à la baisse** et envisage des suppressions de poste qui amèneront à une dégradation des conditions de travail, mais surtout une dégradation de notre capacité à former les jeunes.

Un enseignement agricole empêché de répondre aux besoins de la profession

Pendant que le Gouvernement maltraite l'enseignement agricole public, de l'avis de tous, professionnel.les, élu.es, chercheur.euses... les besoins de formation sont énormes pour assurer le renouvellement de génération d'une profession qui ne cesse depuis des mois d'exprimer son mal être. Nous pourrions être sarcastique, mais la situation de la profession, de nombreux paysans et paysannes, des agriculteurs et agricultrices, des salarié.es agricoles, est trop préoccupante...

Il est impératif de mettre en place des politiques d'accompagnement enclenchant les évolutions structurelles nécessaires pour leur permettre de vivre **décemment** de leur travail. C'est aussi une question d'image de nos métiers et de notre capacité à relever le défi du renouvellement des générations et, basiquement, du recrutement pour nos établissements.

Ces objectifs ne peuvent et ne doivent être atteints en sacrifiant une **transition agroécologique ambitieuse toute aussi importante pour notre image** et surtout seule à même de répondre aux enjeux majeurs de protection de l'eau, du sol, de l'air, et d'autonomie alimentaire dans un contexte d'adaptation climatique et énergétique.

Bien sûr, ces évolutions ne se feront pas naturellement et nécessitent une dynamique volontariste large, dont la formation initiale et continue est un levier essentiel, mais qui paradoxalement aujourd'hui **très mal traitée**. Nous avons pourtant besoin du soutien de notre administration et d'un cap clair et discuté, comme celui du PREA dont nous attendons toujours le début des travaux, pour accentuer cet effort.

Car des freins existent et doivent être dénoncés. Ainsi certains avec des objectifs réactionnaires qui dépasse le domaine agricole et à rebours de l'intérêt commun, utilisent **les menaces et la violence** pour protéger leurs intérêts particuliers, et détournent honteusement la colère sur des **bouc-émissaires** qui mettent en œuvre les règles nécessaires à la protection des populations et de la biodiversité.

Un enseignement agricole public renforcé pour réussir la transition agroécologique

L'enseignement agricole public s'inscrit pleinement les politiques éducatives nationales, qu'il s'agisse de la transition agroécologique ou des principes d'inclusion sociales ou encore du respect des valeurs républicaines.

Il joue un rôle central dans la formation de professionnels capables de relever les défis contemporains, notamment en matière de souveraineté alimentaire, de transition écologique et d'adaptation au changement climatique.

Nous appelons à une mobilisation collective pour soutenir et valoriser cet enseignement, en mettant fin aux attaques du service public d'éducation et de formation en général et à l'enseignement agricole en particulier et en renforçant les moyens pour assurer un avenir durable et équitable pour nos jeunes et nos territoires.